

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

SOCIETE ELECTROSTAR

Siege social : Boulevard de l'environnement, Route de Naassen 2013 Ben Arous.

La société ELECTROSTAR publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2018 tel qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 09 août 2019, ces états sont accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes, Mme Besma BEDOUI (Bedoui Business & Consulting) et Mr Mehdi MASMOUDI (Société Management & Audit Services).

Bilan consolidé arrêté au 31 décembre 2018
Libellé en Dinar Tunisien

ACTIFS	Notes	31/12/2018	31/12/2017
ACTIFS NON COURANTS			
Immobilisations incorporelles		12 247 293	11 959 474
Moins amortissements incorporelles		-6 185 146	-5 724 159
	1	6 062 148	6 235 315
Immobilisations corporelles		42 270 683	32 462 002
Moins amortissements corporelles		-16 272 909	-10 714 407
	1	25 997 774	21 747 595
Immobilisations encours		0	0
Immobilisations financières		3 139 547	3 112 095
Moins provisions immobilisations financières		-302 756	-189 900
	2	2 836 791	2 922 195
Autres actifs non courants	3	452 874	1 542 200
Total des actifs non courants		35 349 587	32 447 305
ACTIFS COURANTS			
Stocks		10 523 755	23 590 583
Moins provisions stocks		-985 675	0
	4	9 538 080	23 590 583
Clients et comptes rattachés		40 805 719	26 144 405
Moins provisions clients		-10 789 096	-4 885 402
	5	30 016 623	21 259 003
Autres actifs courants		71 766 810	23 877 150
Moins provisions autres actifs courants		0	0
	6	71 666 810	23 877 150
Placements et autres actifs financiers	7	3 100 000	0
Liquidités et équivalents de liquidités	8	6 006 524	3 161 124
Total des actifs courants		120 328 037	71 887 860
TOTAL ACTIFS		155 677 624	104 335 165

Bilan consolidé arrêté au 31 décembre 2018
Libellé en Dinar Tunisien

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	Notes	31/12/2018	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES			
Capital		20 575 112	21 437 780
Réserve légale		890 190	890 190
Prime d'émission		8 720 224	8 720 224
Réserves consolidées		-29 908 355	-28 828 419
Réserve spéciale de réévaluation		0	11 125 744
Quote-part dans les capitaux propres des sociétés mises en équivalence		107 949	96 629
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice (part groupe)	9	385 119	13 442 146
Résultat de l'exercice (part groupe)		-24 606 537	-15 658 319
Total des capitaux propres (part groupe)	9	-24 221 418	-2 216 173
Part des minoritaires dans les capitaux propres des filiales		-1 430 623	1 227 527
Résultat de l'exercice (part des minoritaires)		-1 904 668	-200 672
Total part des minoritaires	9	-3 335 292	1 026 856
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts & autres passifs non courants	10	83 589 962	16 208 290
Provisions pour risques et charges	11	809 751	0
Total des passifs non courants		84 399 714	16 208 290
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	12	24 017 051	16 801 782
Autres passifs courants	13	15 855 647	25 041 120
Concours bancaires courants & autres passifs financiers	14	58 961 922	47 473 290
Total des passifs courants		98 834 620	89 316 192
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		155 677 624	104 335 165

Etat de résultat consolidé arrêté au 31 décembre 2018
Libellé en Dinars Tunisien

Désignation	Notes	2018	2017
Produits d'exploitation			
Ventes de produits finis et de prestations de services	15	76 843 533	55 732 416
Autres produits d'exploitation	16	548 462	927 239
Total des produits d'exploitation		77 391 995	56 659 655
Charges d'exploitation			
Variation de stocks de produits finis & encours	17	10 320 516	11 954 897
Achats d'approvisionnements et de marchandises consommés	18	51 019 851	33 156 340
Charges de personnel	19	4 202 645	4 633 202
Dotations aux amortissements et aux provisions	20	6 719 900	1 975 059
Autres charges d'exploitation	21	11 015 793	6 212 138
Total des charges d'exploitation		83 278 705	57 931 637
Résultat d'exploitation		-5 886 710	-1 271 983
Charges financières nettes	22	-20 842 892	-11 060 820
Autres gains ordinaires	23	1 084 153	1 031 136
Autres pertes ordinaires	24	-640 423	-4 403 582
Résultat des activités ordinaires		-26 285 871	-15 705 248
Impôt sur les sociétés		-211 385	-164 683
Résultat net		-26 497 255	-15 869 931
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence		-13 950	10 941
Résultat net du groupe		-26 511 206	-15 858 990
Résultat net (part groupe)		-24 606 537	-15 658 319
Résultat net (part des minoritaires)		-1 904 668	-200 672

Etat de Flux de trésorerie consolidé arrêté au 31 décembre 2018
Libellé en Dinars Tunisien

Flux de trésorerie liés à l'exploitation	Notes	Exercice clos le 31 décembre	
		2018	2017
Résultat net	25	-26 511 206	-15 858 990
Dotations aux amortissements et provisions	26	6 719 900	1 975 059
Variation des:			
Stocks	27	13 066 828	17 103 073
Clients et comptes rattachés	28	-14 661 314	8 342 276
Autres actifs courants	29	-47 789 660	455 948
Fournisseurs et autres passifs courants	30	-1 970 204	1 400 069
Plus-value sur cessions des immobilisations	31	-495 715	-30 650
Charge d'intérêts sur emprunts		4 225 172	5 227 488
Variation effet entrée de périmètre		6 782 977	-4 426 522
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		-60633222	14 187 750
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	32	-149 284	-3 490 880
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	33	167 500	75 498
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières	34	-147 022	-2 709 029
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	35	444 944	952 478
Flux de trésorerie affecté aux activités d'investissement		316 138	-5 171 933
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Augmentation de capital	36	12 000 000	9 187 780
Remboursements d'emprunts	37	-4 024 882	-4 154 084
Encaissements provenant des emprunts	38	56 269 930	4 537 410
Paievements d'intérêts sur emprunts	39	-4 225 172	-5 227 488
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		60019 876	4 343 618
Variation de trésorerie		-297 207	13 359 435
Trésorerie au début de l'exercice	40	-39 607 325	-78 153 897
Impact variation périmètre		0	25 187 135
Trésorerie à la clôture de l'exercice	41	-39 904 532	-39 607 325

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

A. Présentation du groupe Electrostar

Les comptes annuels consolidés du groupe « ELECTROSTAR », pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, sont établis et présentés en accord avec les conventions comptables de base et les normes comptables prévues par le système comptable Tunisien des entreprises.

Les états financiers consolidés du groupe « ELECTROSTAR » sont libellés en Dinars tunisiens.

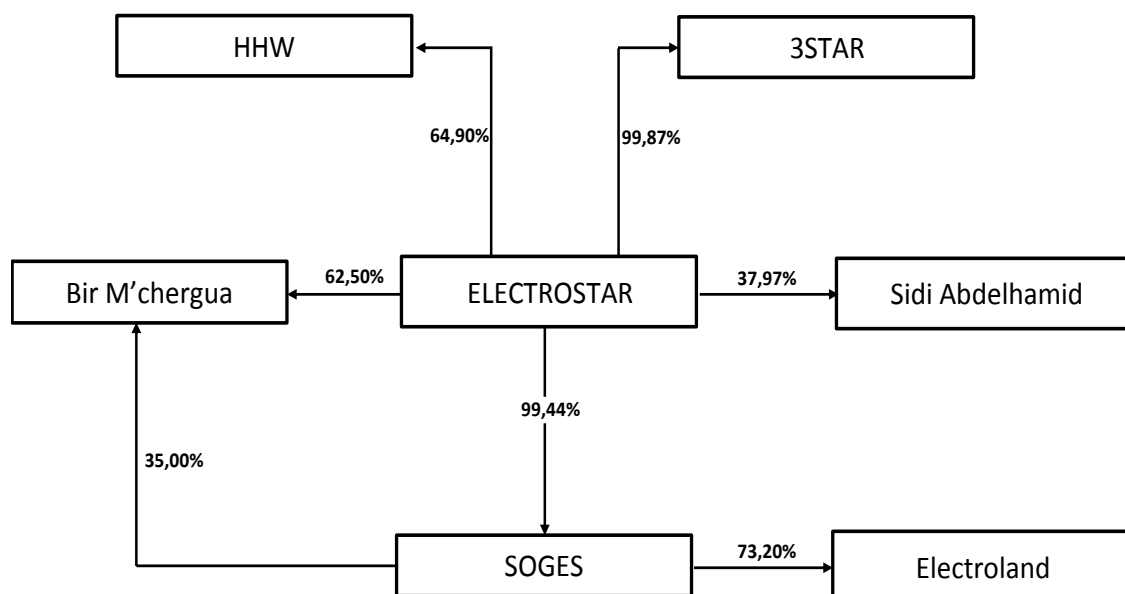
B. Périmètre de consolidation

B.1. Périmètre actuel

Les pourcentages d'intérêts, ainsi que les méthodes d'intégration des sociétés du groupe Electrostar, sont présentés comme suit :

Société	Activité	Pays	% Contrôle	% D'intérêt	Devise	Nature de contrôle	Méthode d'intégration
ELECTROSTAR	Electroménager	Tunisie			TND	Société mère	Intégration globale
SOGES	Electroménager	Tunisie	99.44%	99.44%	TND	Contrôle exclusif	Intégration globale
IMMOBILIERE BIR MCHERGUA	mmobilier	Tunisie	97.50%	97.30%	TND	Contrôle exclusif	Intégration globale
IMMOBILIERE SIDI ABDELHAMID	mmobilier	Tunisie	37,97%	37,97%	TND	Influence notable	Mise en équivalence
ELECTROLAND	Commerce	Tunisie	73.20%	72.79%	TND	Contrôle exclusif	Intégration globale
3STAR	Electroménager	Tunisie	99,87%	99,87%	TND	Contrôle exclusif	Intégration globale
H.H.W	Electroménager	Tunisie	64,92%	64,92%	TND	Contrôle exclusif	Intégration globale

Le schéma de structure du Groupe Electrostar au 31 Décembre 2018 se présente comme suit :

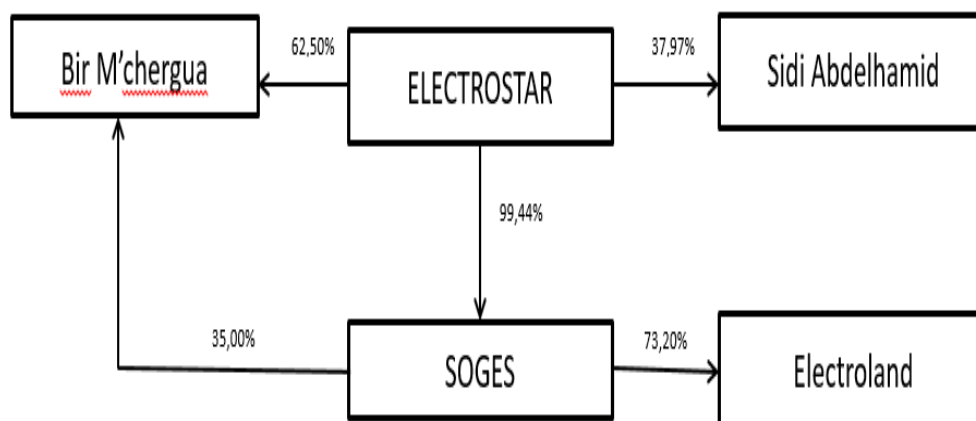


B.2. Ancien périmètre

Les pourcentages d'intérêts de l'exercice clôturé au 31 décembre 2017, ainsi que les méthodes d'intégration des sociétés du groupe Electrostar, sont présentés comme suit :

Société	Activité	Pays	% Contrôle	% D'intérêt	Devise	Nature de contrôle	Méthode d'intégration
ELECTROSTAR	Electroménager	Tunisie			TND	Société mère	Intégration globale
SOGES	Electroménager	Tunisie	99.44%	99.44%	TND	Contrôle exclusif	Intégration globale
IMMOBILIERE BIR MCHERGUA	Immobilier	Tunisie	97.50%	97.30%	TND	Contrôle exclusif	Intégration globale
IMMOBILIERE SIDI ABDELHAMID	Immobilier	Tunisie	37,97%	37,97%	TND	Influence notable	Mise en équivalence
ELECTROLAND	Commerce	Tunisie	73.20%	72.79%	TND	Contrôle exclusif	Intégration globale

Le schéma de structure du Groupe Electrostar au 31 Décembre 2017 se présente comme suit :



C. Principes et méthodes comptables

i. Référentiel comptable

Les états financiers consolidés du groupe ELECTROSTAR sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie tels que définis par la loi 96-112 et le décret 96- 2459 du 30 décembre 1996. Il s'agit, entre autres :

- du cadre conceptuel ;
- de la norme comptable générale (NCT 1) ;
- des normes comptables relatives à la consolidation (NCT 35 à 37) ;
- de la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) et ;
- de la norme comptable relative aux informations sur les parties liées (NCT 39)

ii. Principes de consolidation

➤ Détermination du périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de toutes les filiales dont le Groupe détient directement ou indirectement le contrôle exclusif.

Le groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette filiale afin de tirer avantages de ses activités.

Ce contrôle résulte :

- soit de la détention directe ou indirecte, par l'intermédiaire de filiales, de plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise consolidée ;
- soit du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs ;
- soit des statuts ou d'un contrat ;
- soit du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent ;
- soit du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent.

Par ailleurs, le contrôle est présumé exister dès lors que le groupe détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

Les états financiers consolidés regroupent également toutes les sociétés dont le groupe exerce une influence notable directement ou indirectement par le biais des filiales.

Le groupe possède une influence notable sur une société lorsqu'il est en mesure de participer aux décisions de politiques financières et opérationnelles de l'entreprise détenue, sans toutefois exercer un contrôle sur ces politiques.

L'influence notable est présumée si le groupe détient, directement ou indirectement par le biais des filiales, 20% ou plus des droits de vote dans l'entreprise détenue sauf à démontrer clairement que ce n'est pas le cas.

➤ **Méthodes de consolidation**

Toutes les sociétés sous contrôle exclusif du groupe sont consolidées selon la méthode d'intégration globale. Le contrôle exclusif provient notamment du fait que les dirigeants (Directeurs Généraux et membres du Conseil d'Administration) sont désignés par la société ELECTROSTAR et qu'aucun autre groupe ou société ne dispose ni d'un contrôle, ni d'une influence notable sur ces sociétés.

L'intégration globale consiste à combiner ligne à ligne les états financiers individuels de la société mère ELECTROSTAR S.A et de ses filiales en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges. Afin que les états financiers consolidés présentent l'information financière du groupe comme celle d'une entreprise unique, les étapes ci-dessous sont alors suivies :

- homogénéisation des méthodes d'évaluation et de présentation des états financiers du Groupe ;
- élimination des opérations intra-groupe et des résultats internes ;
- cumul arithmétique des comptes individuels ;
- élimination des titres de participation du groupe dans chaque société consolidée et détermination des écarts d'acquisition positif et/ou négatif et
- identification de la « Part du groupe » et des « intérêts minoritaires » dans l'actif net des sociétés consolidées.

La mise en équivalence : Les sociétés dans lesquelles, le groupe exerce une influence notable sont intégrées par la méthode de mise en équivalence. Dans le cadre de la méthode de mise en équivalence, les participations dans les entreprises associées sont classées parmi les actifs à long terme et présentées au bilan parmi les immobilisations financières. La quote-part dans les résultats de ces participations est présentée séparément au niveau de l'état de résultat.

➤ **Elimination des opérations intra-groupe et des résultats internes**

Élimination des opérations sans incidence sur les capitaux propres : Les créances et dettes réciproques significatives et les produits et charges réciproques significatifs entre les sociétés du groupe sont éliminés en totalité sans que cette élimination n'ait d'effet sur le résultat ou sur les capitaux propres consolidés.

Élimination des opérations ayant une incidence sur les capitaux propres :

(a) Les marges et les plus ou moins-values, résultant des transactions entre les sociétés du groupe, qui sont comprises dans la valeur d'actifs tels que les stocks ou les immobilisations sont éliminées en totalité.

(b) Les provisions pour dépréciation des titres constituées sur les sociétés du groupe sont intégralement éliminées, par annulation de la dotation pour les provisions constituées au cours de l'exercice et par déduction sur les réserves pour les provisions constituées au cours des exercices antérieurs.

iii. Principes comptables d'évaluation et de comptabilisation

Les états financiers sont préparés conformément aux dispositions de la loi 96-112 du 30 Décembre 1996, portant promulgation du système comptable des entreprises et par application des principes et méthodes comptables définis par le décret 96-2459 du 30 décembre 1996 portant promulgation du cadre conceptuel comptable.

Il est à noter que :

- La société Electrostar a réalisé une perte de 14 309 050 DT durant l'exercice 2017, suivie d'une perte de 18 845 870 DT durant l'exercice 2018, soit une perte cumulée sur les deux exercices de 33 154 920 DT, ramenant, ainsi, les capitaux propres à un montant de 10 356 988 DT, soit 50,3% du capital social.
- Le chiffre d'affaire a baissé de 30%, passant de 53 868 KDT en 2017 à 37 585 KDT en 2018. Cette baisse est expliquée principalement par un accès limité aux financements du cycle d'exploitation, ce qui engendré son incapacité à régler ses fournisseurs étrangers.
- Les engagements bancaires de la société Electrostar s'élèvent à 94 119 372 DT (compte tenu des engagements hors bilan) représentant, approximativement, 2 fois le chiffre d'affaire TTC.

A noter également que la société a entamé, en 2018 et se sont poursuivies en 2019, des actions de restructuration de ses dettes et de redressement de son activité portant sur :

- Augmentation de capital décidée en date du 31 Août 2018 pour un montant de 12 000 000 DT, souscrite en date du 12 décembre 2018, et libéré au 28 Juin 2019.
- Compression des charges et réduction de l'effectif,
- Consolidation des dettes à court termes et des impayés financiers avec différentes banques, moyennant une période de grâce allant de 2 années à 3 années
- Obtention de nouvelles lignes de crédits de gestion,
- Arrangement avec l'administration fiscale suite à l'amnistie prévue par la loi des finances 2019,
- Arrangement avec ses principaux fournisseurs étrangers.

Nonobstant les incertitudes précitées, les états financiers ont été préparés compte tenu des hypothèses de la continuité d'exploitation et de la comptabilité d'engagement et par référence aux conventions comptables de base notamment :

- Convention du coût historique, à l'exception des Immobilisations (terrains et constructions ayant fait l'objet d'une réévaluation libre et qui sont présentées à leur juste valeur) ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de prudence ;
- Convention de permanence des méthodes.

Les principales méthodes comptables adoptées par le groupe pour l'établissement de ses états financiers consolidés se présentent comme suit :

➤ Comptabilisation des immobilisations et des amortissements

A leur date d'entrée dans le patrimoine, les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

- Les immobilisations incorporelles font l'objet d'un amortissement linéaire sur une durée de trois ans, les montants de faible valeur sont amortis intégralement au cours de l'exercice de leurs acquisitions.
- Les immobilisations corporelles font l'objet d'un amortissement linéaire suivant leur durée probable d'utilisation à partir de la date de leur mise en service aux taux suivants :

Nature des immobilisations	Taux d'amortissement
Construction	5%
Agencement Aménagement Installation	10%
Matériel de transport	20%
Equipement de bureau	10%
Matériel Informatique	33%

- Les montants de faible valeur sont amortis intégralement au cours de l'exercice de leurs acquisitions.
- Les Immobilisations acquises en leasing avant le premier janvier 2008, sont comptabilisées conformément aux normes comptables en vigueur ; les redevances y afférentes sont rattachées au résultat de l'exercice auxquelles elles se rapportent à l'exception des terrains et constructions qui sont comptabilisés conformément à la norme IAS 17.
- Les Immobilisations acquises à partir du premier janvier 2008, sont comptabilisées en immobilisations en contrepartie d'une dette financière « Leasing ». La valeur de comptabilisation initiale correspond à la valeur inférieure entre la juste valeur du bien acquis et la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location déterminée. Les amortissements y afférents sont portés au résultat de l'exercice conformément aux dispositions du décret n°2008-492 du 25 février 2008.
- Les immobilisations acquises en leasing correspondent en totalité au matériel de transport. Ces immobilisations sont constatées à la valeur actualisée des loyers. Les contrats de location-financement s'écoulent sur une période de trois ans. Ces biens sont amortis selon leur durée d'utilisation.

➤ Les titres de participation

Les titres de participation figurent au bilan consolidé à leurs coûts d'acquisition.

Les titres de participation font l'objet de provisions pour dépréciation à la date de clôture lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur coût d'acquisition. La valeur d'inventaire est déterminée sur la base de différents critères dont, la valeur de marché et les perspectives de rentabilité, et ce pour les sociétés non cotées en bourse. Pour les sociétés cotées en bourse, la valeur d'inventaire est égale à la valeur boursière à la date de clôture.

Les dividendes reçus des sociétés non consolidées sont comptabilisés en produits au cours de l'année de leur encaissement.

Les titres de participation dont le Groupe Electrostar n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par sa nature, peut être liquidé à brève échéance, sont comptabilisés parmi les placements à court terme. Les titres détenus dans l'intention de le conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales, sont classés parmi les placements à long terme.

Les titres de participations détenus par le groupe dans les sociétés consolidées ont été éliminés selon la méthode décrite ci-dessus.

➤ Les stocks

Les stocks de matières premières et de marchandises sont évalués à la date de leur entrée dans le patrimoine du Groupe à leur coût moyen pondéré. Ce coût est obtenu par l'addition du prix d'achat et des frais accessoires engagés pour l'entrée de ces stocks en magasin.

Les stocks de produits finis sont valorisés au coût de production ; ce coût comprend le prix d'achat des matières premières et des matières consommées ainsi que les autres coûts directs et indirects de production.

➤ **Les revenus**

Les revenus liés à la vente de produits finis et de marchandises par le Groupe Electrostar sont constatés à la date du transfert, à l'acheteur, des risques et avantages inhérents à la propriété. Cette date correspond à la date de livraison aux clients.

Les revenus sont enregistrés à la juste valeur de la transaction en hors taxe, compte non tenu des taxes collectées par le Groupe et à reverser à l'Etat.

Les créances en découlant sont évaluées à leur valeur historique incluant les taxes collectées sur le chiffre d'affaire (TVA, droit de consommation, taxe énergétique, fodec...)

➤ **Opérations libellées en monnaie étrangère**

Les achats d'exploitation et d'investissement libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés au cours du jour de l'opération (soit le cours de dédouanement). Pour l'arrêté des états financiers, les dettes et les créances qui en résultent sont converties au cours de clôture : Les plus ou moins-values sont rapportées au résultat de l'exercice (pertes ou gains de change).

D. Notes du bilan consolidé

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles présentent, au 31 Décembre 2018, une valeur nette comptable de l'ordre de 32 059 922 DT. Le tableau de variation des immobilisations se présente comme suit :

(TND)	Total VB Cumul. 31/12/2017	Entrée périmètre	Total Acquis. 2018	Total Cessions 2018	Total VB 31/12/2018	Total Amort. Cumul. 31/12/2017	Entrée périmètre	Total Dotation 2018	Total Amort. Immob. Cédées 2018	Total Amort. Cumul. 31/12/2018	Total VCN 31/12/2018
<u>Immobilisations incorporelles</u>											
Logiciels	1 888 194	285 382	2 438	0	2 176 013	1 881 475	284 938	5 097	0	2 171 491	4 523
Autres immobilisations incorporelles	7 021 095	0	0	0	7 021 095	3 842 684	0	170 971	0	4 013 655	3 007 440
Fonds de commerce	3 050 185	0	0	0	3 050 185	0	0	0	0	0	3 050 185
Total Immobilisations Incorporelles	11 959 474	285 382	2 438	0	12 247 293	5 724 159	284 938	176 068	0	6 185 146	6 062 147
<u>Immobilisations corporelles</u>											
Terrains	12 913 173	2 937 740	0	0	15 850 913	0	0	0	0	0	15 850 913
Agencements et aménagements	2 691 918	2 019 732	55 227	0	4 766 880	1 760 312	888 838	299 867	0	2 948 904	1 817 975
Constructions	9 457 219	3 640 356	63 107	0	13 160 681	3 008 745	2 165 035	866 749	0	6 040 529	7 120 152
Matériels et outillages	2 757 115	1 024 378	15 032	0	3 796 525	2 241 334	891 370	138 472	0	3 271 176	525 349
Matériels de transport	3 101 935	526 036	0	869 120	2 758 851	2 479 302	405 366	331 281	855 201	2 360 747	398 104
Equipements de bureau	282 760	112 368	4 588	0	399 716	159 509	78 933	27 758	0	266 199	133 517
Matériels informatiques	1 257 882	218 973	8 893	0	1 485 748	1 065 206	196 068	72 710	0	1 333 983	151 764
Immobilisations à SJP	0	51 370	0	0	51 370	0	51 370	0	0	51 370	0
Total Immobilisations corporelles	32 462 001	10 530 952	146 846	869 120	42 270 683	10 714 407	4 676 979	1 736 836	855 201	16 272 908	25 997 775
Total immobilisations	44 421 476	10 816 334	149 284	869 120	54 517 976	16 438 566	4 961 917	1 912 904	855 201	22 458 055	32 059 922

2. Immobilisations financières

Les immobilisations financières présentent un solde net de 2 836 791DT au 31 Décembre 2018 contre un solde net de 2 922 195 DT au 31 Décembre 2017 et se détaillent comme suit :

Eléments	Valeur Brute	Provisions	31/12/2018	31/12/2017
Créances immobilisées	1 128 561	112 856	1 015 705	1 474 703
Prêt Au Personnel	781 776	0	781 776	385 142
Titres de Participations mis en équivalence	756 499	0	756 499	770 069
Cautionnements	131 668	0	131 668	74 438
Dépôts	5 125	0	5 125	5 125
Autres Titres de Participations	335 918	189 900	146 018	212 718
TOTAL	3 139 547	302 756	2 836 791	2 922 195

Les titres de participation mis en équivalence enregistrent un solde de 756 499 DT au 31 Décembre 2018 contre un solde de 770 069 DT au 31 Décembre 2017 et correspondent à la participation du Groupe Electrostar dans la société « Immobilière Sidi Abdelhamid » à hauteur de 37,97%.

La société « Immobilière Sidi Abdelhamid » est consolidée selon la méthode de mise en équivalence, ainsi, la quote-part du Groupe dans les résultats reportés s'élève à 96 629 DT, enregistrée parmi les capitaux propres consolidés. Il est à noter que les états financiers de cette société n'ont pas été mis à jour et arrêtés.

Les autres titres de participation accusent un solde net de 146 018 DT au 31 Décembre 2018 contre un solde de 212 718 DT au 31 Décembre 2017 et se détaillent comme suit :

Titre de participation	Valeur brute	Provisions	31/12/2018	31/12/2017
MIXAL	112 500	0	112 500	112 500
Wided Services	12 500	0	12 500	12 500
MTV	131 000	130 000	1 000	0
Autres titres	79 918	59 900	20 018	87 718
Total net	335 918	189 900	146 018	212 718

- Lors de leur acquisition, les titres de participations sont comptabilisés à leur coût d'acquisition conformément à la norme NC 7 relative aux placements. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais sont exclus.
- A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Pour déterminer la valeur d'usage, la société tient compte de plusieurs facteurs tels que, les résultats et les perspectives de rentabilité des sociétés émettrices ainsi que l'utilité procurée à la société, du fait que ces sociétés ne sont pas cotées en bourse.

3. Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants présentent un solde net de 452 874 DT au 31 Décembre 2018 contre un solde net de 1 542 200 DT au 31 Décembre 2017 et se détaillent comme suit :

Eléments	Valeur Brute	Résorp.	31/12/2018	31/12/2017
Charges à répartir	1 567 455	1 114 581	452 874	1 542 200
Frais préliminaires	1 088 265	1 088 265	0	0
TOTAL	2 655 721	2 202 846	452 874	1 542 200

4. Stocks

Les stocks présentent un solde net de 9 538 080 DT au 31 Décembre 2018 contre un solde net de 23 590 583 DT au 31 Décembre 2017 et se détaillent comme suit :

Eléments	31/12/2018	31/12/2017
Pièces de Rechanges	3 878 775	3 982 808
Marchandises	2 677 751	5 677 409
Produits Finis	2 402 393	12 722 909
Matières Premières	1 564 836	1 207 457
SOUS.TOTAL	10 523 755	23 590 583
Moins provisions stocks	985 675	0
TOTAL	9 538 080	23 590 583

- Les stocks matières premières et marchandises sont valorisés à leur coût d'achat.
- Les stocks des produits finis sont valorisés au 31 Décembre 2018 au coût de production. Ce coût comporte les couts d'achat des matières premières et des matières consommées ainsi que les autres couts directs et indirectes de production, y compris les frais financiers.

5. Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés présentent un solde net de 30 016 623 DT au 31 décembre 2018 contre un solde net de 21 259 003 DT au 31 Décembre 2017 et se détaillent comme suit :

Eléments	Valeur Brute	Provisions	31/12/2018	31/12/2017
Clients	16 188 829	0	16 188 829	14 472 265
Clients -Impayés et douteux	22 304 315	10 789 096	11 515 219	5 525 178
Clients-Effets à recevoir	2 312 575	0	2 312 575	1 261 560
TOTAL	40 805 719	10 789 096	30 016 623	21 259 003

6. Autres actifs courants

Les autres actifs courants présentent un solde de 71 666 810 DT au 31 décembre 2018 contre un solde de 23 877 150 DT au 31 décembre 2017 et se détaillent comme suit :

Eléments	31/12/2018	31/12/2017
Débiteurs Divers	33 949 859	3 044 724
Associés Comptes Courant *	12 005 000	5 000
Etat, Impôts sur les Bénéfices à Reporter	10 384 672	4 841 754
Créances et Intérêts courus	6 940 336	6 851 636
Créances sur Cession d'Immobilisations	4 386 798	4 104 798
Produits à Recevoir	1 801 257	2 296 247
Compte d'attente à Régulariser Actif	780 830	591 131
Charges Constatées d'Avance	723 983	725 492
Crédit de T.V.A à reporter	288 882	844 181
Avances & Acomptes au Personnel	254 524	441 733
T.V.A à Régulariser	91 651	130 456
Air Import à régulariser	59 020	0
TOTAL	71 666 810	23 877 150

* Le solde du compte « Associés compte courant » correspond à l'opération de capital appelé et non versé.

7. Placements et autres actifs financiers

Les placements et autres actifs financiers présentent un solde de 3 100 000 DT au 31 Décembre 2018 contre un solde nul au 31 Décembre 2017 et se détaillent comme suit :

Eléments	31/12/2018	31/12/2017
Autres placements courants et créances assimilées	3 100 000	0
TOTAL	3 100 000	0

8. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités présentent un solde de 6 006 524 DT au 31 Décembre 2018 contre un solde de 3 161 124 au 31 Décembre 2017 et se détaillent comme suit :

Eléments	31/12/2018	31/12/2017
Banques	4 744 938	425 476
Chèques et Effets à l'Encaissement	1 115 604	2 695 142
Caisse	145 982	40 506
TOTAL	6 006 524	3 161 124

9. Capitaux propres consolidés

Le tableau de variation des capitaux propres consolidés au 31 Décembre 2018 s'établit comme suit :

(TND)	Capital(*)	Capital souscrit non libéré(*)	Réserves légales	Prime d'émission	Réserves consolidés	Réserves réévaluation	Résultat exercice (Part Groupe)	Total capitaux propres (Part Groupe)	Part Minoritaires CP Consolidés	Part Minoritaires dans le résultat	Intérêts minoritaires
Capitaux propres 31 Décembre 2017	21 437 780		890 190	8 720 224	-28 731 791	11 125 744	-15 658 319	-2 216 173	1 227 527	-200 672	1 026 855
Affectation résultat 2017					-15 658 319		15 658 319	0	-200 672	200 672	0
Résultat exercice 2018							-24 606 537	-24 606 537		-1 904 668	-1 904 668
Réduction capital electrostar	-12 862 668				12 862 668			0			
Augmentation capital electrostar		12 000 000						12 000 000			0
Affectation des réserves								0			
Entrée du périmètre					-9 143 006			-9 143 006	-2 462 005		-2 462 005
Variation du périmètre								0	0		0
Résorption des subventions d'investissement					18 438			18 438	4 526		4 526
Réévaluation des immobilisations					11 125 744	-11 125 744		0	0		0
Ecart bouclage capitaux propres					-274 139			-274 139			0
Capitaux propres 31 Décembre 2018	8 575 112	12 000 000	890 190	8 720 224	-29 800 406	0	-24 606 537	-24 221 418	-1 430 623	-1 904 668	-3 335 292

(*) : Le capital social de la société Electrostar se détaille comme suit :

- Capital social : 20 575 112 DT
- Nombre d'action : 10 287 556 actions ordinaires
- Valeur nominale : 2 DT
- Résultat par action 2018 (part Groupe) : -2,727 DT / action
- Résultat par action 2017 (part Groupe) : -3,652 DT / action
- Résultat par action 2016 (part Groupe) : -2,749 DT / action

(**) Une réduction pour absorption des pertes suivie d'une augmentation du capital selon le PV AGE en date du 31 Aout 2018, libéré en Juin 2019

Il est à noter que :

- Le solde du compte « Réserves spéciales de réévaluation » correspond aux plus-values de réévaluation des terrains et bâtiments effectués au cours des exercices 2005 et 2010. Les montants respectifs des plus-values de réévaluation dégagées au cours de ces exercices s'élèvent à 8 411 582 DT et 2 714 162 DT. La réévaluation de ces biens immeubles est effectuée en se référant, d'une part, à la valeur vénale de ces biens (valeur de vente sur le marché des biens similaires), et d'autre part, à l'actualisation des cash-flows futurs qui peuvent être générés par ces biens. La valeur inférieure a été retenue. Les réserves de réévaluation ont servi pour la résorption des pertes durant l'exercice 2018.
- Le bouclage des capitaux propres consolidés présente un écart de 274 139 DT.

10. Emprunts

Les emprunts présentent un solde de 83 589 962DT au 31 Décembre 2018 contre un solde de 16 208 290 DT au 31 Décembre 2017 et se détaillent comme suit :

Eléments	31/12/2018	31/12/2017
Emprunts bancaires à + 1 an	82 390 466	14 616 358
Emprunts leasing à + 1 an	1 195 296	1 587 732
Autres dettes à + 1 an	4 200	4 200
TOTAL	83 589 962	16 208 290

11. Provision pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges présentent un solde de 809 751 DT au 31 Décembre 2018 contre un solde nul au 31 Décembre 2017 et se détaillent comme suit :

Eléments	31/12/2018	31/12/2017
Provision pour risques et charges	809 751	0
TOTAL	809 751	0

12. Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés présentent un solde de 24 017 051DT au 31 Décembre 2018 contre un solde de 34 276 218 DT au 31 Décembre 2017 et se détaillent comme suit :

Eléments	31/12/2018	31/12/2017
Fournisseurs d'Exploitation	13 469 942	23 990 857
Effets à Payer Exploitation	7 553 337	4 587 861
Fournisseurs Etrangers	2 512 655	6 463 830
Fournisseurs d'exploitation- Factures Non Parvenues	1 211 473	248 290
Fournisseurs Immobilisations	6 982	3 889
Emballages & Matériel à Rendre	-1 700	-1 700
Fournisseurs d'exploitation Débiteurs	-735 638	-1 016 809
TOTAL	24 017 051	34 276 218

13. Autres passifs courants

Les autres passifs courants enregistrent un solde de 15 855 647DT au 31 Décembre 2018 contre un solde de 7 566 684 DT au 31 Décembre 2017 et se détaillent comme suit :

Eléments	31/12/2018	31/12/2017
Créditeurs Divers	8 060 478	4 361 726
T.V.A à Payer	3 857 832	0
Charges à Payer	1 860 070	68 818
Obligations Cautionnées	624 670	1 501 961
Etat, Taxe au profit du système de maîtrise de l'énergie	384 177	24 060
Etat, Taxe pour la protection de L'environnement	345 526	66 114
Rémunérations Dues Au Personnel	202 639	470 159
C.N.S.S	145 150	315 845
FO.D.E.C	74 254	13 562
Etat, Retenue à la Source sur Salaires	67 012	230 652
Etat, Retenue de 1.5% sur les marchés	66 822	70 179
Compte d'attente à régulariser passif	59 055	49 071
T.F.P	28 463	29 721
C.A.V.I.S	21 588	23 926
Etat, Retenue sur Honoraires	21 138	248 416
Assurance Groupe	13 112	216
Accidents de Travail	8 952	24 296
TCL	7 895	12 425
FO.P.R.O.L.O.S	4 670	7 004
Timbres Fiscaux	1 946	457
Contribution conjoncturelle	200	0
Clients Créditeurs	0	45 000
Produits Constatés d'Avance	0	3 077
TOTAL	15 855 647	7 566 684

Il est à noter que :

- Le solde du compte « Créditeurs Divers » totalisant 8 060 478 DT correspond à des billets de trésorerie à échéance 2019 contractés par la société « Electrostar SA » auprès des institutions financières et un solde avec « HMT » d'un montant global de 7 627 675 DT.
- Le solde du compte « Obligation cautionnées » correspond au montant des obligations échues en 2019.

14. Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers présentent un solde de 58 961 922DT au 31 Décembre 2018 contre un solde 47 473 290 DT au 31 Décembre 2017 et se détaillent comme suit :

Eléments	31/12/2018	31/12/2017
Banques	20 365 511	17 250 900
Financement en Devises	13 850 385	10 719 477
Emprunt-Échéance à moins d'un an	11 097 158	4 306 766
FINANCEMENT CREDIT TRESORERIE	5 573 224	0
Financement De Stock	3 506 000	8 490 000
Intérêts courus sur emprunt	1 953 708	398 075
Avances sur factures	1 664 436	1 977 128
Découvert Mobilisé	951 500	4 330 943
TOTAL	58 961 922	47 473 290

E. Notes de l'état de résultat consolidé

15. Revenus

Les revenus consolidés de l'exercice 2018 présentent un solde de 76 843 533 DT contre 55 732 416 DT au cours de l'exercice 2017.

16. Autres produits d'exploitation

Les autres produits consolidés de l'exercice 2018 présentent un solde de 548 462 DT contre 927 239 DT au cours de l'exercice 2017 et se détaillent comme suit :

Eléments	31/12/2018	31/12/2017
Produits des Activités Connexes	347 013	221 757
Travaux	183 012	705 482
Quote part des subventions d'investissement	18 438	0
TOTAL	548 462	927 239

17. Variation produits finis

La variation du produits finis de l'exercice 2018 présentent un solde de 10 320 516 DT contre 11 954 897 DT au cours de l'exercice 2017 et se détaillent comme suit :

Eléments	31/12/2018	31/12/2017
Variation Produits Finis & Encours	10 320 516	11 954 897
TOTAL	10 320 516	11 954 897

18. Autres approvisionnements consommés

Les autres approvisionnements consommés de l'exercice 2018 présentent un solde de 51 019 851 DT contre 33 156 340 DT au cours de l'exercice 2017 et se détaillent comme suit :

Eléments	31/12/2018	31/12/2017
Achats Matières Premières Etrangères	17 796 446	14 761 012
Achats Marchandises	15 488 934	9 998 889
Variation Stock Marchandises	10 064 446	3 908 487
Autres Achats non Stockés de Matières & Fournitures	4 781 277	1 570 267
Frais sur Achats	2 965 518	3 162 807
Achats Matières & Fournitures Consommables	176 576	219 254
Variation des stocks Pièces de Rechanges	104 033	164 010
Achats de Prestation de Services	0	0
Variation des stocks de Matières Premières	-357 379	-628 384
TOTAL	51 019 851	33 156 340

19. Charges de personnel

Les charges de personnel de l'exercice 2018 présentent un solde de 4 202 645DT contre 4 633 202 DT au cours de l'exercice 2017 et se détaillent comme suit :

Eléments	31/12/2018	31/12/2017
Salaires & Compléments de Salaires	3 558 705	3 532 364
Charges Sociales Légales	629 965	1 047 533
Autres Charges de personnel & Autres Charges Sociales	13 974	53 305
TOTAL	4 202 645	4 633 202

20. Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions de l'exercice 2018 présentent un solde de 6 719 900DT contre 1 975 059 DT au cours de l'exercice 2017 et se détaillent comme suit :

Eléments	31/12/2018	31/12/2017
Dotations Aux Provisions pour Dépréciation des Autres comptes débiteurs	2 055 668	1 099 004
Dotations Aux Amortissements des Immobilisations Corporelles	1 736 836	1 237 675
Dotations aux résorptions des charges à répartir	1 124 326	1 114 581
Dotations Aux Provisions pour Dépréciation des Créances douteuses	1 062 735	1 207 761
Dotations Aux Provisions pour risques et charges	415 359	0
Dotations Aux Amortissements des Immobilisations Incorporelles	176 068	178 013
Dotations Aux Provisions pour Dépréciation des Stocks	164 764	0
Reprise sur Provisions pour dépréciation des Immobilisations Financières	0	-295 439
Reprise sur Provisions Sur Créances Douteuses	-890	-2 464 342
Reprise sur Provisions pour dépréciation des autres comptes débiteurs	-14 965	-102 194
TOTAL	6 719 900	1 975 059

21. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation de l'exercice 2018 présentent un solde de 11 015 793 DT contre 6 212 138 DT au cours de l'exercice 2017 et se détaillent comme suit :

Eléments	31/12/2018	31/12/2017
Publicité, Publications, Relations Publiques	2 461 271	684 609
Personnel Extérieur à L'Entreprise	2 032 941	1 413 765
Charges Locatives	1 541 171	1 203 051
Services Bancaires & Assimilés	1 484 009	571 275
Rémunérations d'intermédiaires& Honoraires	934 125	682 717
Entretien & Réparations	629 271	856 199
Etudes & Recherches & Divers Services Extérieurs	595 507	387 401
Transports de Biens & Transports Collectifs du personnel	577 285	495 680
Primes d'Assurances	481 763	410 822
Impôts, Taxes & Versements Assimilés	468 196	351 102
Déplacements, Missions & Réceptions	302 380	223 229
Frais Postaux & Frais de Télécommunications	216 019	369 154
Transfert de charge	-708 146	-1 436 866
TOTAL	11 015 793	6 212 138

22. Charges financières nettes

Les charges financières nettes de l'exercice 2018 présentent un solde de 20 842 892DT contre 11 664 943DT au cours de l'exercice 2017 et se détaillent comme suit :

Eléments	31/12/2018	31/12/2017
Charges financières	21 268 436	9 580 209
Produits financiers	-425 544	2 084 734
TOTAL	20 842 892	11 664 943

23. Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires de l'exercice 2018 présentent un solde de 1 084 153 DT contre 1 031 136DT au cours de l'exercice 2017 et se détaillent comme suit :

Eléments	31/12/2018	31/12/2017
Gains Exceptionnels	588 439	202 122
Produits sur cessions d'immobilisations	495 715	829 014
TOTAL	1 084 153	1 031 136

24. Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires de l'exercice 2018 présentent un solde de 640 423 DT contre 4 403 582 DT au cours de l'exercice 2017 et se détaillent comme suit :

Eléments	31/12/2018	31/12/2017
Pertes Exceptionnelles	640 423	4 402 067
Pertes sur cessions d'immobilisations	0	1 515
TOTAL	640 423	4 403 582

F. Notes aux états des flux de trésorerie

25. Résultat net

Eléments	31/12/2018	31/12/2017
Résultat Net d'Impôt	-26 511 206	-15 858 990
TOTAL	-26 511 206	-15 858 990

26. Dotations aux amortissements et aux provisions

Eléments	31/12/2018	31/12/2017
Dotations Aux Amortissements et Provisions	6 719 900	1 975 059
TOTAL	6 719 900	1 975 059

27. Variation de stock

Eléments	31/12/2018	31/12/2017
Variation des stocks de Matières Premières	357 379	250 669
Variation Produits Finis &Encours	-1 580 415	7 922 753
Variation Stock Marchandises	-2 999 658	-4 581 496
Variation des stocks de Pièces de Rechange	-8 844 134	-20 694 998
TOTAL	-13 066 828	-17 103 072

28. Variation des créances clients

Eléments	31/12/2018	31/12/2017
Variation Clients-Impayés	11 893 734	-5 499 160
Variation Clients	1 716 564	-2 860 955
Variation Clients-Effets à recevoir	1 051 016	17 839
TOTAL	14 661 314	-8 342 276

29. Variation des autres actifs courants

Eléments	31/12/2018	31/12/2017
Variation Avances & Acomptes au Personnel	-187 210	-170 888
Variation T.V.A à Régulariser	-38 805	122 136
Variation T.V.A à Reporter	5 542 918,59	-1 067 411
Variation Air Import à régulariser	59 020	0
Variation Crédit de T.V.A à reporter	-555 299	420 998
Variation Restitution Sur Impôts et Taxes	0	-840 938
Variation Créances et Intérêts courus	88 700	4 065 768
Variation Créances sur Cession d'immobilisations	282 000	641 100
Variation Associés Comptes Courant	12 000 000	0
Variation Débiteurs Divers	30 905 135	-2 362 652
Variation Produits à Recevoir	-494 990	-986 853
Variation Compte d'Attente à Régulariser Actif	189 699	188 261
Variation Charges Constatées d'Avance	-1 509	-465 469
TOTAL	47 789 660	-455 948

30. Variation des fournisseurs et autres passifs courants

Eléments	31/12/2018	31/12/2017
Variation Fournisseurs d'exploitation	455 506	7 797 359
Variation Fournisseurs Etrangers	-3 951 175	-6 738 371
Variation Effets à Payer Exploitation	2 965 475	1 522 689
Variation Fournisseurs Immobilisations	3 092	174
Variation Fournisseurs d'exploitation Factures Non Parvenues	963 184	-1 785 674
Variation Fournisseurs d'exploitation Débiteurs	-10 695 249	1 253 958
Variation Rémunérations Dues Au Personnel	-267 520	-165 051
Variation Etat, Retenue sur Honoraires	-227 278	202 447
Variation Etat, Retenue à la Source sur Salaires	-163 641	25 065
Variation Etat, Retenue de 1.5% sur les marchés	-3 357	-67 407
Variation Etat, Retenue de 2.5%	0	-175 000
Variation Contribution conjoncturelle	200	-11 126
Variation Etat, Taxe au profit du système de maîtrise de l'énergie	370 323	16 290
Variation Etat, Taxe pour la protection de L'environnement	279 413	-21 917
Variation Obligations Cautionnées	-877 291	-748 463
Variation, TVA à Payer	3 857 832	-42 932
Variation, TCL	-4 530	-9 553
Variation FO.DE.C	60 692	-8 609
Variation Droit à la consommation	-10 206	0
Variation Timbres Fiscaux	1 489	-392
Variation F.O.P.R.O.L.O.S	-2 334	-632
Variation T.F.P	-1 258	3 465
Variation Dividendes à payer	0	-220
Variation C.N.S.S	-170 694	-173 001
Variation C.A.V.I.S	-2 338	5 293
Variation Accidents de Travail	-15 344	-7 016
Variation Assurance Groupe	12 896	-3 843
Variation Charges à Payer	1 791 252	-1 061 769
Créditeurs Divers	3 653 753	1 589 956
Compte d'attente à régulariser passif	9 984	4 531
Produits Constatés d'Avance	-3 077	-184
TOTAL	-1 970 204	1 400 069

31. Plus-value sur cessions d'immobilisations

Eléments	31/12/2018	31/12/2017
Plus-value sur cessions d'immobilisations	495 715	829 014
TOTAL	495 715	829 014

32. Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

Eléments	31/12/2018	31/12/2017
Décaissements Provenant De L'acquisition D'Immobilisations Corporelles & Incorporelles	10 096 500	-21 008 215
Réserve Spéciale de Réévaluation	0	-2 725 185
Cession Matériel de Transport (Valeur brute)	747 568	1 275 031
Variation des Charges à Répartir	35 000	1 282 856
Entrée en périmètre	-10 729 784	24 666 393
TOTAL	149 284	3 490 880

33. Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles

Eléments	31/12/2018	31/12/2017
Encaissements Provenant De La Cession D'Immobilisations Corporelles & Incorporelles	167 500	75 498
TOTAL	167 500	75 498

34. Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières

Eléments	31/12/2018	31/12/2017
Variation titres de participations	5 802 415	0
Décaissements provenant des Prêts au Personnel	147 022	370 545
Décaissements provenant des Dépôts et Cautionnements	0	10 350
Décaissements provenant des actions	0	600 000
Décaissements provenant des Créances	0	1 474 703
Reclassement des prêts à moins d'un an	0	253 431
Dettes sur acquisition d'immobilisations	-5 802 415	0
TOTAL	147 022	2 709 029

35. Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières

Eléments	31/12/2018	31/12/2017
Encaissements des Créances en débiteurs divers	321 175	0
Encaissements provenant des Prêts au Personnel	123 769	352 478
Variation titres de participations	0	3 129 000
Créances sur cession d'immobilisations	0	-2 529 000
TOTAL	444 944	952 478

36. Encaissement provenant de l'augmentation de capital

Eléments	31/12/2018	31/12/2017
Augmentation de capital	12 000 000	9 187 780
TOTAL	12 000 000	9 187 780

37. Remboursements d'emprunts

Eléments	31/12/2018	31/12/2017
Remboursements d'emprunt	4 024 882	4 154 084
TOTAL	4 024 882	4 154 084

38. Encaissements provenant des emprunts

Eléments	31/12/2018	31/12/2017
Encaissements provenant des emprunts	56 269 930	4 537 410
TOTAL	56 269 930	4 537 410

39. Intérêts sur emprunts

Eléments	31/12/2018	31/12/2017
Intérêts sur emprunts	4 225 172	5 227 488
TOTAL	4 225 172	5 227 488

40. Trésorerie début de l'exercice

Eléments	31/12/2018	31/12/2017
Liquidités & Equivalents en Liquidités	3 161 124	5 681 277
Concours Bancaires & Autres Passifs Financiers	-42 768 449	-83 835 173
TOTAL	-39 607 325	-78 153 896

41. Trésorerie à la clôture de l'exercice

Eléments	31/12/2018	31/12/2017
Liquidités & Equivalents en Liquidités	6 006 524	3 161 124
Concours Bancaires & Autres Passifs Financiers	-45 911 056	-42 768 449
TOTAL	-39 904 532	-39 607 325

G. Variation du Périmètre

Le périmètre de consolidation du Groupe Electrostar accuse une variation qui porte sur l'entrée en périmètre des filiales HHW et 3STAR.

Ainsi, l'impact de la variation du périmètre sur les réserves consolidées et les minoritaires se détaille comme suit :

% Intérêt					Impact sur	
Opération	Société	Au 31/12/2017	Au 31/12/2018	Date d'effet*	Réserves consolidées **	Intérêt minoritaire **
Entrée du périmètre						
	HHW	0,00%	64,92%	01-janv-18	-9 361 557	-2 463 632
	3STAR	0,00%	99,87%	01-janv-18	218 550	1 627
Total impact					-9 143 006	-2 462 005

* La date d'effet d'entrée en périmètre des filiales HHW SA et 3Stars a été fixée pour le 01 Janvier 2018 selon une hypothèse retenue par la direction générale. L'effet rétroactif de l'entrée en périmètre de ces deux filiales n'a pas été prévu dans les contrats de cession.

** l'acquisition des participations dans les sociétés HHW SA et 3Stars a été considérée en tant que transaction entre parties sous contrôle commun. Ainsi, la différence entre le prix d'acquisition et la situation nette de chacune des deux sociétés a été considéré en tant que éléments de capitaux propres consolidés. Aucun goodwill n'a été généré à l'issue de ces deux opérations.

H. Soldes intermédiaires de gestion consolidé

PRODUITS	2 018	CHARGES	2 018	SOLDES	2 018	2 017
Ventes de marchandises & autres produits d'exploitation	5 104 305	Coût d'achat des marchandises vendues	25 553 380	<i>Marge Commerciale</i>	<i>-20 449 075</i>	<i>3 677 525</i>
Revenus	72 287 690	Stockage de production	-10 320 516	<i>Production</i>	<i>61 967 174</i>	<i>27 119 857</i>
Production	61 967 174	Achats consommés	25 466 471	Marge sur coût matières	36 500 703	7 870 892
Marge Commerciale	-20 449 075					
Marge sur coût matières	36 500 703	Autres charges externes	11 255 742			
TOTAL	16 051 628	TOTAL	11 255 742	Valeur Ajoutée Brute	4 795 885	4 250 516
		Impôts & Taxes	468 196			
		Charges de personnel	4 202 645			
Valeur Ajoutée Brute	4 795 885	TOTAL	4 670 841	Excédent brut d'exploitation	125 044	-733 788
Excédent brut d'exploitation	125 044	Autres charges ordinaires	640 423			
Transfert de charge	708 146	Charges financières	21 268 436			
Autres produits ordinaires	1 084 153	Dotations aux amortissements & aux provisions	6 719 900			
Produits financiers	411 594	Impôt sur le résultat	211 385			
TOTAL	2 328 938	TOTAL	28 840 143	Résultat Net	-26 511 206	-15 858 990

I. Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan du Groupe Electrostar au 31 Décembre 2018 se détaillent comme suit :

(EN TND)	31-déc-18
Escompte commercial	15 546 486
Lettre de crédit	3 453 138
Obligations cautionnées	841 578
Caution sur marché	230 650
Total	20 071 852

Les garanties bancaires accordées sont :

- La société Electrostar a accordé les terrains et constructions en garantie, ainsi qu'un nantissement de son fonds de commerce au profit des différentes banques en contre partie des crédits reçus.
- La société Electrostar a accordé une caution solidaire au profit de ses sociétés filiales SOGES et HMT pour leurs engagements avec certaines banques (exclusivement pour les engagements nécessaires pour le financement de l'activité de la société Electrostar).
- La société SOGES a reçu une caution solidaire de la part de sa société mère Electrostar pour les besoins de financement de son activité.
- La société SOGES a accordé un nantissement sur son fonds de commerce pour quelques banques.
- La société HMT a reçu une caution solidaire de la part de la société Electrostar pour les besoins de financement de son activité.
- La société Electrostar a accordé une caution solidaire au profit des sociétés HHW SA et 3Stars sur leurs crédits de consolidation.

J. Transactions avec les parties liées

- Les transactions entre les sociétés du groupe ELECTROSTAR consolidées selon la méthode de l'intégration globale sont totalement éliminées au niveau des états financiers consolidées.

K. Evènements postérieurs à la date de clôture

Les évènements postérieurs à la date de clôture se rattachant se présentent comme suit :

- Le crédit de consolidation avec la STB et le crédit de consolidation et de gestion avec la BNA ont été mis en place.
- Une promesse de vente entre la société Electrostar et la société HMT portant sur deux biens immobiliers d'une valeur de 19 500 000 DT a été convenue à titre de compensation de la dette de cette dernière envers la société Electrostar.
- Libération du montant de l'augmentation du capital social pour 12 000 000 DT.

GROUPE « ELECTROSTAR »
Rapport Général des commissaires aux comptes
Etats Financiers Consolidés - Exercice clos le 31 décembre 2018

Mesdames et Messieurs les actionnaires du groupe « ELECTROSTAR SA »,

I. Rapport sur l'audit des Etats Financiers

1. Opinion avec réserves

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 31 Août 2018, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers consolidés du groupe « ELECTROSTAR SA », qui comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2018, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces Etats Financiers font ressortir des capitaux propres (part du groupe) négatifs de <24 221 418> DT, y compris le résultat déficitaire (part du groupe) de l'exercice s'élevant à <24 606 537>DT.

À notre avis, à l'exception de l'incidence des points soulevés dans la section « fondement de l'opinion avec réserves », les Etats Financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2018, ainsi que sa performance financière consolidée et ses flux de trésorerie consolidée pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

2. Fondement de l'opinion avec réserves

Suite aux travaux effectués par nos soins, nous portons à votre attention les informations suivantes:

2.1. Rapports des commissaires aux comptes des filiales non émis

Les états financiers consolidés ont été préparés sur la base des états financiers des filiales non arrêtés et auxquels les rapports des commissaires aux comptes respectifs ne sont pas encore émis à la date de la signature de notre rapport. Ainsi, les présents états financiers présentent un risque éventuel d'actifs non dépréciés et/ou de passifs non constatés provenant des états financiers des filiales, dont l'incidence pourra être significative et généralisée sur les états financiers consolidés.

Il est à rappeler que notre rapport sur les états financiers consolidés de l'exercice précédent contenait les remarques suivantes :

- Les états financiers de la société SOGES présentent des créances anciennes auprès de la société « L'AFFICHE TUNISIENNE » pour un montant de 1 815 967 DT. Compte tenu de la situation financière et économique de ladite société, cette créance devrait être provisionnée dans sa totalité
- Les états financiers de la société SOGES présentent des créances anciennes pour un montant de 8 640 449 DT telles que mentionnées au niveau du rapport du commissaire aux comptes, l'ensemble de ces créances a été pris en charge par la société FH Services, moyennant un échéancier de remboursement et une caution solidaire, pour assurer leur recouvrement.
- Les états financiers de la société SOGES présentent des créances anciennes pour un montant de 821 316 DT telles que mentionnées au niveau du rapport du commissaire aux comptes. L'ensemble de ces créances a fait l'objet de différents actes avec les sociétés concernées. L'engagement porte sur un remboursement sur des loyers et des dividendes futurs.

Nous ne pouvons pas nous prononcer sur le sort de ces créances, ni sur la nécessité de constituer d'autres provisions au niveau de la société « SOGES », et généralement, sur l'ensemble des filiales du groupe.

Notons également que les rapports d'audit des sociétés HHW SA et 3Stars relatifs à l'exercice précédent contenaient les remarques suivantes :

- L'administration fiscale a notifié à la société HHW SA, en date du 23 décembre 2010, les résultats du contrôle approfondi portant sur les exercices 2006-2009. Le redressement s'est élevé à 6 104 mille dinars. La direction de la société a contesté les interprétations des textes de lois ayant servi de base pour le calcul de ce montant et estime qu'il est plus improbable que probable que des sorties de fonds soient nécessaires pour faire face à ce redressement. Par conséquent aucune provision pour risques et charges n'a été comptabilisée.

Au cours de l'exercice 2013, un arrangement a été effectué avec l'administration fiscale pour couvrir une partie du redressement. Suite à cet arrangement, le reliquat qui demeure encore contesté par la société au 31 décembre 2013 s'élève à 4 545 mille dinars.

Au cours de l'exercice 2014, une reconnaissance de dette pour le montant contesté soit 4 545 mille dinars a été signée avec l'administration, elle prévoit un paiement rééchelonné sur dix ans du montant intégral de la taxation d'office. Cependant l'action pour l'annulation de la taxation d'office a été poursuivie par la société.

Au 1^{er} Juillet 2015, le tribunal de première instance a décidé d'annuler la décision de taxation d'office. L'administration fiscale a fait appel à cette décision. A l'issue de la dernière audience du 09 Juillet 2018, la cour d'appel de Tunis a reporté l'affaire à la date du 12 octobre 2018 pour que l'avocat de la société HHW SA puisse répliquer aux réponses de l'administration fiscale. En février 2019, la cour d'appel de Tunis a tranché en faveur de l'Administration Fiscale en confirmant la taxation d'office.

- L'encours clients, effets et chèques impayés, enregistré chez la société 3Stars au 31 Décembre 2017 présente un risque de non recouvrement. L'insuffisance de provision est estimée à 400 000 dinars.

2.2. Contentieux en cours au titre des redressements fiscaux se rattachant à la taxe énergétique chez la société Electrostar

- L'affaire relative au redressement fiscal se rapportant aux exercices 2006 à 2011 et pour un montant de 9 610 623 DT lié à la taxe énergétique, la TVA et les droits de consommation se rattachant à cette taxe demeure en cours. Les jugements du tribunal de 1^{ère} instance rendus le 6 mai 2015 au profit de la société « Electrostar SA » ont fait l'objet d'appels par l'administration fiscale en date du 9 décembre 2015. Ces appels sont reportés pour la date du 17 mai 2017 pour le jugement de première instance n° 6183 et pour la date du 28 juin 2017 pour le jugement de première instance n° 5479.

Les jugements de première instance n°6183 (jugement n°87656) et n°5479 (jugement n°86975) ont été rejetés par la cour d'appel, confirmant ainsi la taxation d'office à l'encontre de la société « Electrostar SA » pour les montants respectifs de 6 446 776 DT et 3 163 848 DT.

L'administration fiscale a signifié à la société Electrostar, en date du 10 Janvier 2019, le jugement d'appel relatif au jugement n°87656 uniquement et portant sur un montant de taxation de 6 446 776 DT. Le deuxième jugement relatif à l'affaire n°5479 (jugement n°86975), et portant sur un montant de taxation de 3 163 848 DT, n'a pas été encore signifié à la date de la signature de notre rapport.

La société Electrostar a effectué un pourvoi en cassation en Février 2019. Elle a également effectué une demande auprès du tribunal administratif, en Février 2019, pour suspendre l'exécution du jugement d'appel n°87656.

Nous n'avons pas obtenu les documents justifiant le pourvoi en cassation et la demande de suspension de l'exécution du jugement, ni la confirmation de l'avocat chargé de l'affaire.

Nous ne pouvons pas nous prononcer sur le sort de ce redressement. Toutefois, et par mesure de prudence, la société devrait constituer les provisions nécessaires.

- Le redressement fiscal relatif aux exercices 2012 et 2013 notifié à la société « Electrostar SA » en date du 29 juin 2015 dégage un montant en principal de 9 146 116 DT, dont 8 334 423 DT relatif à la taxe énergétique et la TVA y rattachée.

Un arrangement partiel se rapportant aux divers droits et taxes, autre que ceux se rattachant à la taxe énergétique, est conclu entre la société « Electrostar SA » et l'administration fiscale. Le dit arrangement porte sur une taxation, en principal, de 477 875 DT. Ce montant est constaté parmi les autres pertes ordinaires au 31 Décembre 2017.

Les éléments de redressement se rattachant à la taxe énergétique ont fait l'objet d'une affaire en justice. La première audience a été fixée pour le 04 Octobre 2017. Le jugement de première instance n°7683 a été rendu au profit de la société Electrostar en date du 20 Février 2019. L'administration fiscale a interjeté appel en date du 03

Juin 2019 sous le numéro 40869. Une première audience a été fixée pour la date du 26 Juin 2019 et a été reportée par la suite en date du 09 Octobre 2019.

Nous ne pouvons pas nous prononcer sur le sort de ce redressement.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

A l'exception du fait que les états financiers des filiales ne sont pas définitivement arrêtés et que les rapports des commissaires aux comptes n'ont pas été émis à la date de signature de notre rapport, nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserves.

3. Incertitude liée à la continuité de l'exploitation

Nous attirons votre attention sur la note **(C.iii)** aux états financiers consolidés qui souligne l'existence d'une incertitude susceptible de jeter un doute sur la capacité du groupe à poursuivre son activité. Notre opinion ne comporte pas de réserves concernant cette question.

3.1. Evaluation de la continuité d'exploitation chez la société « Electrostar »

Les éléments constituant notre base d'évaluation de l'incertitude liée à la continuité d'exploitation se présentent comme suit :

- La société Electrostar a réalisé une perte de 14 309 050 DT durant l'exercice 2017, suivie d'une perte de 18 845 870 DT durant l'exercice 2018, soit une perte cumulée sur les deux exercices de 33 154 920 DT, ramenant, ainsi, les capitaux propres à un montant de 10 356 988DT, soit 50,3% du capital social.
- Le chiffre d'affaire a baissé de 30%, passant de 53 868 KDT en 2017 à 37 585 KDT en 2018. Cette baisse est expliquée principalement par un accès limité aux financements du cycle d'exploitation.
- Les engagements bancaires de la société Electrostar s'élèvent à 94 119 372 DT (compte tenu des engagements hors bilan).

Toutefois, il est à noter que la société a entamé, en 2018 et se sont poursuivies en 2019, des actions de restructuration de ses dettes et de redressement de son activité portant sur :

- Augmentation du capital décidée en date du 31 Août 2018 pour un montant de 12 000 000 DT.
- Compression des charges et réduction de l'effectif,
- Consolidation des dettes à court termes et des impayés financiers avec différentes banques, moyennant une période de grâce allant de 2 années à 3 années
- Obtention de nouvelles lignes de crédits de gestion,
- Arrangement avec l'administration fiscale suite à l'amnistie prévue par la loi des finances 2019,

3.2. Evaluation de la continuité d'exploitation chez les filiales du groupe

Nous n'avons pas obtenu les rapports des commissaires aux comptes des filiales pour asseoir le risque de continuité d'exploitation au niveau de chaque société. Toutefois, nous signalons que les capitaux propres des sociétés « HHW SA », « 3Stars », « Electroland » et « SOGES » sont inférieurs à leur capital social respectif.

4. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des Etats Financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous n'avons pas soulevé des questions clés de l'audit à communiquer dans notre rapport.

5. Observations

Nous attirons votre attention sur les éléments suivants :

- Les capitaux propres consolidés présentent un décalage de 274139 DT entre les capitaux propres consolidés de l'exercice précédent, ajustés par le résultat de l'exercice en cours et l'impact de l'entrée en périmètre des nouvelles filiales, et les capitaux propres après partage au 31 Décembre 2018 tel qu'indiqué dans la note 9 des états financiers.
- Les soldes et transactions intergroupe n'ont pas été exhaustivement confirmés avec les filiales « HHW SA » et « 3Stars ». Nous ne pouvons pas nous prononcer sur l'exhaustivité de l'annulation des soldes et transactions intergroupe.
- La date d'effet d'entrée en périmètre des filiales HHW SA et 3Stars a été fixée pour le 01 Janvier 2018 selon une hypothèse retenue par la direction générale. L'effet rétroactif de l'entrée en périmètre de ces deux filiales n'a pas été prévu dans les contrats de cession.
- Les capitaux propres des sociétés « ELECTROLAND » et « 3Stars » sont inférieurs à la moitié de leur capital social. Ainsi, ces sociétés sont appelées à convoquer leur Assemblée Générale Extraordinaire pour se conformer aux dispositions de l'article 142 du code des sociétés commerciales.
- Les capitaux propres des sociétés « SOGES » et « HHW SA » sont inférieurs à la moitié du capital social. Ainsi, ces sociétés sont appelées à convoquer leur Assemblée Générale Extraordinaire pour se conformer aux dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

6. Autres points

Nous attirons votre attention sur les éléments suivants se rattachant à la société Electrostar :

- L'augmentation de capital de 12 000 000 DT réservée à la société FHS service, et décidée par l'AGE de la société Electrostar tenue en date du 31 Août 2018. La société FHS service a souscrit la totalité des actions constituant l'augmentation du capital, soit 6 000 000 actions en date du 12 Décembre 2018 et a procédé à la libération du capital en date du 28 Juin 2019.
- La société Electrostar a bénéficié de l'amnistie prévue par la loi des finances 2019. En effet, un arrangement a été conclu entre la société Electrostar et l'administration fiscale (DGE) en date du 01 Avril 2019 portant sur les éléments suivants :
 - o La dette fiscale objet de l'arrangement porte uniquement sur les dettes dues provenant des déclarations mensuelles.
 - o Versement initial d'un montant de 916 308 DT, à la signature de l'arrangement,
 - o Rééchelonnement de la dette restante, soit un montant global de 17 409 855 DT, sur une période de 5 ans, moyennant un paiement trimestriel,
 - o Abandon des intérêts de retards

A noter qu'au 31 Décembre 2018, cette dette a été répartie entre dettes à long termes et dettes à court termes pour les montants respectifs de 14 660 930 DT et 3 665 232 DT.

- Courant l'exercice 2018, la société Electrostar a obtenu des accords de principe pour l'obtention de crédit de consolidation à long et moyen termes, auprès de la BNA et la STB pour un montant respectif de 13 540 000 DT et 8 025 000 DT. Ces crédits ont été mis en place courant l'exercice 2019.
Au 31 Décembre 2018, ces crédits figurent en tant qu'emprunts à long terme parmi les passifs non courants.
- La créance globale de la société Electrostar envers la société HMT porte sur un montant global de 16 911 770 DT. Cette créance sera compensée moyennant l'acquisition de deux biens immobiliers propriétés de la société HMT, objet du titre foncier n°78343 et du titre foncier n°85486, évalués à concurrence de 10 000 000 DT et 9 750 000 DT, respectivement, suite à une expertise en date du 11 Novembre 2018, sur demande de la STB.
Une promesse de vente en date du 26 Avril 2019 a été signée entre la société Electrostar et la société HMT et portant sur l'ensemble des biens immobiliers précités.

Nous attirons votre attention, également, sur les éléments se rattachant aux autres sociétés du groupe :

- La société HHW a bénéficié de l'amnistie prévue par la loi des finances 2019. En effet, un arrangement a été conclu entre la société HHW et l'administration fiscale (DGE) en date du 01 Avril 2019 portant sur les éléments suivants :

- La dette fiscale objet de l'arrangement porte uniquement sur les dettes dues provenant des déclarations mensuelles.
 - Versement initial d'un montant de 37 533 DT, à la signature de l'arrangement,
 - Rééchelonnement de la dette restante, soit un montant global de 562 988 DT, sur une période de 4 ans, moyennant un paiement trimestriel,
 - Abandon des intérêts de retards
- La société 3STAR a bénéficié de l'amnistie prévue par la loi des finances 2019. En effet, un arrangement a été conclu entre la société 3STAR et l'administration fiscale (DGE) en date du 28 mars 2019 portant sur les éléments suivants :
- La dette fiscale objet de l'arrangement porte uniquement sur les dettes dues provenant des déclarations mensuelles.
 - Versement initial d'un montant de 39 516 DT, à la signature de l'arrangement,
 - Rééchelonnement de la dette restante, soit un montant global de 434 671 DT, sur une période de 3 ans, moyennant un paiement trimestriel,
 - Abandon des intérêts de retards
- La société SOGES a bénéficié de l'amnistie prévue par la loi des finances 2019. En effet, un arrangement a été conclu entre la société SOGES et l'administration fiscale (DGE) en date du 28 mars 2019 portant sur les éléments suivants :
- La dette fiscale objet de l'arrangement porte uniquement sur les dettes dues provenant des déclarations mensuelles.
 - Versement initial d'un montant de 39 782 DT, à la signature de l'arrangement,
 - Rééchelonnement de la dette restante, soit un montant global de 437 606 DT, sur une période de 3 ans, moyennant un paiement trimestriel,
 - Abandon des intérêts de retards
- De plus, La société SOGES a bénéficié de l'amnistie prévue par la loi des finances 2019. En effet, un arrangement a été conclu entre la société SOGES et l'administration fiscale (RF Mourouj) en date du 04 février 2019 portant sur les éléments suivants :
- La dette fiscale objet de l'arrangement porte uniquement sur les dettes dues provenant des déclarations mensuelles.
 - Versement initial d'un montant de 9 155 DT, à la signature de l'arrangement,
 - Rééchelonnement de la dette restante, soit un montant global de 137 327 DT, sur une période de 4 ans, moyennant un paiement trimestriel,
 - Abandon des intérêts de retards

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

7. Rapport de gestion du groupe

La responsabilité du rapport de gestion du groupe incombe au Conseil d'Administration de la société mère.

Notre opinion sur les Etats Financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion du groupe et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du groupe dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les Etats Financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du groupe et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

8. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers consolidés

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers consolidés conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des Etats Financiers consolidés, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et

d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

9. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de

l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

- Efficacité du système de contrôle interne

Nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne. Les insuffisances relevées ont été consignées dans la lettre de contrôle interne. Nous signalons que, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, nous vous signalons que notre examen a mis en évidence certaines insuffisances susceptibles d'impacter une telle efficacité. Ces insuffisances concernent particulièrement le système d'information et les processus opérationnels connexes.

Nous avons consigné ces insuffisances dans notre rapport d'évaluation du système de contrôle interne remis à la direction générale du groupe, et les avons prises en considération lors de la conception des procédures d'audit.

Tunis, le 07 Août 2019

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Bedoui Business & Consulting

Besma Bedoui

Société Management & Audit Services

Mehdi Masmoudi